

Le calendrier prévisionnel CTD RHI 2025

Les dates de dépôt des dossiers de demande de subvention qui seront présentés au Comité Technique Départemental (CTD) sont récapitulées ci-après :

	Date limite de dépôt auprès des antennes instructeurs (DEAL)	Date réunion du Comité Technique Départemental (CTD)
1 ^{er} CTD RHI	22 avril 2025	12 juin 2025
2 ^{ème} CTD RHI	5 septembre 2025	30 octobre 2025

Les dossiers attachés au dispositif « Résorption de l'Habitat Insalubre » sont à déposer dans les antennes de la DEAL :

* Antenne Nord : 2, rue Juliette Dodu 97400 Saint-Denis – Mme Martel : 0262 40 28 11

* Antenne Sud : 7, chemin de la Balance Ravine Blanche 97410 Saint-Pierre – M. Imbert : 0262 40 25 00

* Antenne Ouest : 2, quai Gilbert 97460 Saint-Paul – M. Alastor : 0262 40 25 30

* Antenne Est : 66, rue Amiral Bouvet 97470 Saint-Benoît – Mme Khoobarry: 0262 40 25 57

Les opérations programmées au titre de l'année 2025 devront être présentées au plus tard au dernier CTD RHI.